

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 004497 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre : 78/358
 Nom & Prénom : BENNANI TARIK
 Date de naissance : 13 - 01 - 1961
 Adresse : 10 LOT BEVERLY CALIFORNIA 20150 CHABLANEA
 Tél. : 0661198070 Total des frais engagés : 4150,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

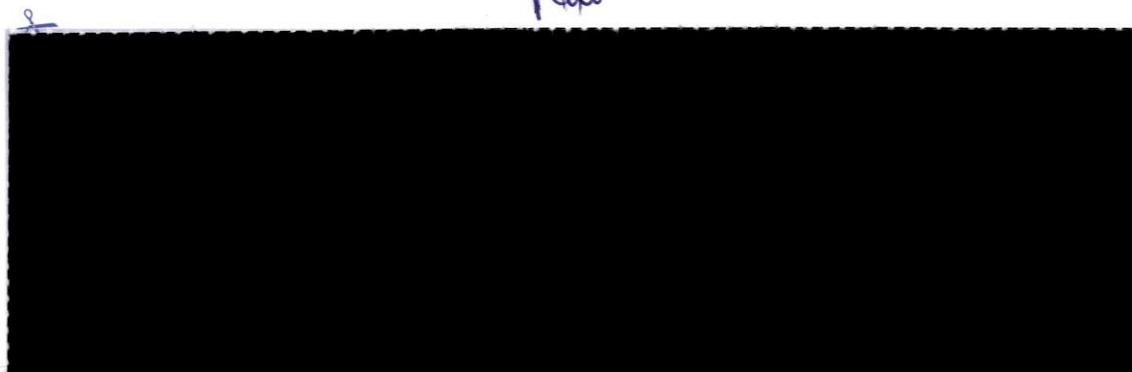
Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophthalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Etage Maârif
Casablanca - Tél.: 05 22 99 45 68/69

Cachet du médecin :
 Date de consultation : 17/10/2023
 Nom et prénom du malade : BENNANI TARIK Age : 62
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Bruxisme + Miction endurcie
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : HTA
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : CHABLANEA

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CHABLANEA Le : 17/10/2023
 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détailléé	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17.10.2023 C2	Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB Ophtalmologiste Galerie Familia Angle Rue Jura et Av. Vergne 3ème Etage Maârif Casablanca - Tél.: 05 22 99 45 68/65	1	250,00	Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB Ophtalmologiste Galerie Familia Angle Rue Jura et Av. Vergne 3ème Etage Maârif Casablanca - Tél.: 05 22 99 45 68/65

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<p>MA BENNANI Lounia Opticien Opticien 32.Rue Ibn Yakkas Casablanca Tel: 0522 56 44 44 GSM: 066 280 84 ICE: 00051433300004</p>	2018-09-23					3900 dt

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
actionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Docteur BERRADA SOUNI Chakib

Spécialiste des Maladies et Chirurgies des yeux

Strabologie - Lentilles de Contact - Laser - Angiographie

Lazik - Cataracte au Laser

Membre de La Société Française d'Ophtalmologie

Agrée Pour l'Enfant et le Jeune



الدكتور براة السنى شكيب

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب العين عدسة الاتصال - الليزر - أنجيوغرافي

لزيك - إزالة الجلالة بالليزر

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون

مرخص إعطاء الشهادة للقدرة على السياقة

الدار البيضاء ، في : ١٧.١٠.٢٠٢٣

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB

Galerie Familia Angle Rue Jura

et Av. Vergne 3ème Etage Maârif

Casablanca - Tel.: 05 22 49 45 68/65

M. BENNANI TAK.

Linse der Kontaktlinse (vorne + 1 (hinten))
+ progressif Anti-reflets

$$(76) \quad 90 = + 0,75 -$$

$$90 = + 1,25 -$$

$$(72) \quad 90 = 1,25 + 2,50 .$$

MATUVUE
BERNANI Dounia
OPTICIENNE Imane-Pacine
32, Rue Ibn Sina
Casablanca
Tél: 0522 36 43 43 - GSM: 0662 12 80 84
ICE: 000514330000146 NPE: 0950000011

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophtalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Etage Maârif
Casablanca - Tel.: 05 22 49 45 68/65

MA TUVUE

Pour voir et être vu...

Casablanca, le 31/10/2023.

MR BENNANI
TARIK

FACTURE ACQUITTEE F23/466

INPE :



095000618

PRESCRIPTION : DR Berada Souni Chabib LE 31/10/23.

MONTURE	izipizi	500 dr
VERRES	progressifs ergonomiques ESSICOR	aériques
+0,75 Add = OD +2,50	Variflex Physio avec 1,5 cuvel Rock	1700 dr
+1,00 Add = OG +2,50	Variflex Physio avec 1,5 cuvel Rock	1700 dr
TOTAL		3900 dr

Arrêtée la présente Facture à la Somme de :

TUVUE TELE neuf
cent deuxcents -

NANI Dounia
Ibn Lâbat
Yaala El Ifrani Racine
Casablanca
Tél : 05 22 36 84 43 - GSM : 0652 12 80 84
095000618 - INPE : 095000618